



Divorce autre que par consentement mutuel

Par **motton**, le **13/10/2010** à **15:25**

Bonjour,

je suis separer depuis janvier 2009. mon ex a demander le divorce. une ordonnance de non conciliation a ete rendu au mois de mai 2009. depuis mai 2009 j attend que mon divorce soit prononcer. j ai ecrit au tribunal pour en savoir plus et il m ont repondu que mon ex n a pas assigner en divorce. j ai refait ma vie depuis aout 2009 et nous avons des projets mais le fait que je ne soit toujours pas divorce nous freine dans notre elan. que puis je faire pour acclerer ce processus? merci

Par **mimi493**, le **13/10/2010** à **18:14**

Allez voir votre avocat pour introduire l'instance de divorce